



INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES

Normalisation et Directives européennes

***Laboratoire Central de Surveillance
de la Qualité de l'Air***

Convention 31/2001

E. Frejafon – Y. Godet – N. Gonzalez – E. Leoz – R. Perret

*Unité Qualité de l'Air
Direction des Risques Chroniques*

Décembre 2002

Normalisation et Directives européennes

Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air

Convention 31/2001

DECEMBRE 2002

**E. FREJAFON – Y. GODET – N. GONZALEZ –
E. LEOZ – R. PERRET**

Ce document comporte 36 pages (hors couverture).

	Rédaction	Vérification	Approbation
NOM	E. Fréjafon – Y. Godet – N. Gonzalez – E. Léoz – R. Perret	Rémi PERRET	Martine RAMEL
Qualité	Unité Qualité de l'Air Direction des Risques Chroniques	Responsable de l'Unité Qualité de l'Air Direction des Risques Chroniques	Responsable LCSQA/INERIS Direction des Risques Chroniques
Visa			

TABLE DES MATIERES

1. RÉSUMÉ	3
2. INTRODUCTION	4
3. TRAVAUX EFFECTUES	4
3.1 Travaux au plan français	4
3.2 SO ₂ , NO _x , O ₃ , CO (CEN TC 264 WG 12)	5
3.3 Benzène (CEN TC 264 WG 13)	6
3.4 Appareils à long trajet optique (CEN TC 264 WG 18).....	6
3.5 HAP (CEN TC 264 WG 21)	7
3.6 Certification (CEN TC 264 WG 22)	11
3.7 Association des laboratoires de référence AQUILA.....	12

1. RESUME

Les participations de l'INERIS aux actions de normalisation, tant au plan français qu'au plan européen, ont concerné essentiellement en 2002 :

- la commission AFNOR X 43 D « Air Ambient », qui définit les positions qui seront défendues par les experts français dans les GT internationaux ou européens,
- le groupe de travail « Etalonnage » qui rédige deux projets de normes décrivant le raccordement des AASQA de niveaux II et III à la chaîne nationale d'étalonnage. Ces deux projets devraient être soumis à la X 43 D au printemps 2003.
- le CEN TC 264 WG 12 (méthodes de référence pour la mesure de SO₂, NO_x, O₃ et CO) dont les projets ont été soumis à enquête et ont suscité de nombreuses réactions aux plans français et européen,
- le CEN TC 264 WG 13 (Benzène) dont le programme (5 normes) est quasi terminé.
- le CEN TC 264 WG 21 (HAP) et CEN TC 264 WG 22 (Certification) qui rencontrent des difficultés à trouver le consensus nécessaire à l'avancement de leurs travaux.

L'INERIS participe également, avec le LNE et l'EMD, à l'Association des laboratoires de référence AQUILA qui a été initiée par le JRC d'Ispra et vise à favoriser l'échange d'informations entre les partenaires.

2. INTRODUCTION

Depuis la création du Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air, l'INERIS assure une participation active aux travaux de normalisation tant français qu'européen ainsi qu'aux groupes de travail spécifiques chargés de la mise en œuvre des directives européennes.

Jusqu'à fin 2001, les éléments correspondant à cette activité étaient intégrés soit aux rapports de programmes spécifiques, soit au rapport de l'étude « Mission permanente » (cas des polluants qui ne faisaient pas l'objet de programme spécifique, comme SO₂, NO_x, Benzène, etc...).

Le présent rapport regroupe les travaux effectués en 2002 sur ce thème, et notamment la participation :

- à la commission AFNOR X 43 D (Air ambiant) et à certains GT spécifiques,
- aux groupes de travail européens du CEN TC 264,
- à l'association des laboratoires européens de référence AQUILA.

Il convient de noter, par ailleurs, que, par souci de cohérence, les éléments concernant la certification, les appareils à long trajet optique et la normalisation des méthodes de mesure des HAP sont également intégrés aux rapports des études spécifiques, les travaux de ces programmes étant, très souvent, fortement reliés à la normalisation.

3. TRAVAUX EFFECTUES

3.1 TRAVAUX AU PLAN FRANÇAIS

La commission AFNOR X43D « air ambiant » est l'instance qui suit les travaux internationaux (ISO TC 146 SC 3) et européens (groupes de travail « air ambiant » du CEN TC 164), et élabore les positions qui seront défendues par les experts français qui participent à ces groupes.

Pour l'INERIS, cela concerne particulièrement les groupes suivants :

- GT 11 « Echantillonneurs par diffusion »
- GT 12 « Méthodes de référence pour la mesure de SO₂, NO₂, O₃ et CO »
- GT 18 « Méthodes à long trajet optique »
- GT 21 « HAP »
- GT 22 « Certification ».

Ces GT font l'objet de commentaires spécifiques dans les paragraphes suivants, à l'exception du GT 11, qui a pratiquement terminé son travail (trois normes votées, une quatrième soumise à enquête).

La commission X 43 D consacre également une part de son activité à des sujets qui ne font pas l'objet de travaux au plan international. L'INERIS suit particulièrement les travaux du GT « Etalonnage ».

L'activité de ce GT s'inscrit dans la série des normes X 43-053 et suivantes, « Manuel d'instruction et de calibrage des analyseurs et des échantillonneurs de pollution atmosphérique », série dont les travaux concernant l'étalonnage proprement dit avaient été suspendus dans l'attente de la mise en place de la chaîne d'étalonnage et de la finalisation par le LNE du « Guide des bonnes pratiques de raccordement » (GBPR).

Les demandes des AASQA de niveaux II et III ont conduit à réactiver ces travaux, des référentiels normatifs étant considérés comme indispensables dans le cadre de l'accréditation.

Le GT étalonnage s'est réuni deux fois à l'INERIS (6 septembre et 12 novembre 2002), et un premier projet de document devrait être disponible mi-2003.

3.2 SO₂, NO_x, O₃, CO (CEN TC 264 WG 12)

Les quatre normes au programme du WG 12 ont pour objectif de décrire les méthodes de référence pour la mesure de SO₂, NO_x, O₃ et CO, et les exigences qui doivent être respectées pour que l'incertitude totale de mesure soit compatible avec les valeurs spécifiées dans la directive EU.

Ces exigences concernent :

- les caractéristiques métrologiques des appareils telles qu'elles peuvent être déterminées lors d'essais en vue d'un « type appareil »,
- les modalités de détermination de ces caractéristiques (modes opératoires d'essais en laboratoire et sur site),
- la nature et la fréquence des opérations de contrôle et de maintenance des appareils durant leur exploitation.

Ces normes revêtent une importance toute particulière pour les AASQA, car elles touchent à l'exploitation quotidienne des réseaux : la mise à l'enquête des premières normes (SO₂ et NO_x) a donc suscité beaucoup d'attention, de discussions et de commentaires, en France comme dans les autres états membres. Plusieurs votes négatifs, dont celui de la France, ont été émis dans la mesure où certaines exigences contraires aux habitudes nationales, ne paraissaient pas entraîner une amélioration notable de la qualité des résultats.

Deux réunions ont eu lieu, à Paris, les 20, 21 et 22 février et, à Lyon, les 29 et 30 mai 2002 pour dépouiller les commentaires et trouver un accord sur les modifications à proposer (on trouvera les comptes-rendus en annexe).

L'importance de ces modifications a conduit le WG 12 à lancer une deuxième enquête, qui concerne SO₂, NO_x, O₃ et CO, ces quatre normes étant conçues de manière très voisine.

La validation des versions françaises, nécessaire avant l'enquête au plan français, est actuellement en cours.

3.3 BENZENE (CEN TC 264 WG 13)

Le programme du WG 13 comporte la rédaction de cinq normes :

- échantillonnage par pompage sur tube, suivi de désorption thermique et analyse chromatographique,
- échantillonnage par pompage sur tube, suivi de désorption par solvant et analyse chromatographique,
- échantillonnage automatique avec analyse chromatographique sur site,
- échantillonnage par diffusion suivi d'une désorption thermique et analyse chromatographique,
- échantillonnage par diffusion suivi d'une désorption par solvant et analyse chromatographique,

Trois réunions ont eu lieu à ISPRA, les 12, 13, 14 juin 2002, à DELFT les 14, 15 novembre 2002 et à ROSKILDE, le 6 décembre 2002 pour finaliser les normes avant la fin de l'année.

Afin de déterminer les répétabilités et les reproductibilités de chaque norme, des intercomparaisons ont eu lieu, à différentes concentrations, températures et hygrométries.

3.4 APPAREILS A LONG TRAJET OPTIQUE (CEN TC 264 WG 18)

L'INERIS participe activement aux travaux du CEN TC 264/GT 18 sur les appareils de mesure à long trajet optique (FTIR, DOAS et LIDAR). Néanmoins, les activités de ce groupe de travail sont actuellement orientées sur la mise en place de la norme FTIR.

Lors de la réunion, qui s'est déroulée les 25 et 26 juin 2002 à Essen (Allemagne), l'INERIS a notamment insisté très fortement sur la nécessité de concevoir un projet de norme DOAS qui se fasse en parallèle de la norme FTIR, afin de répondre rapidement aux nombreuses interrogations des utilisateurs d'appareils DOAS. Cette demande, qui avait finalement été acceptée à l'issue de la réunion, ne figure pas dans les résolutions du groupe de travail.

L'INERIS a, d'autre part, insisté lors de cette réunion sur l'importance d'utiliser un protocole de calibrage qui soit de référence ou à défaut d'une méthode reconnue équivalente.

Enfin, la dernière réunion qui s'est déroulée les 28-29 novembre à South Hill - Chislehurst (Angleterre), visait principalement la poursuite de la norme FTIR. Bien que quelques modifications aient été apportées, il reste proposé d'effectuer un calibrage de référence en utilisant ou bien un gaz de référence ou bien un spectre de référence (document CEN264WG18N047.pdf pages 9 à 12).

Or, l'INERIS a souligné à de nombreuses reprises ses réticences vis-à-vis d'un calibrage initial par spectre de référence. Cette technique, qui n'utilise pas de gaz de référence, mais sa signature spectrale, permet de simplifier le processus de calibrage et notamment de l'effectuer sur site sans aucune contrainte matérielle. Néanmoins, cette technique présente de nombreuses limitations et notamment :

- Elle ne permet pas d'évaluer les principales caractéristiques de l'appareil telles que sa limite de détection, sa répétabilité ou bien encore l'incertitude instrumentale.
- Elle ne prend pas en compte le vieillissement de l'appareil (système de détection, lampe) induisant une perte de sensibilité ou bien encore de l'influence de l'atmosphère générant par exemple une interférence des aérosols ou une distorsion spectrale globale.
- Elle ne tient pas compte de la linéarité de la chaîne de détection (effet de saturation du détecteur). En effet, de nombreuses études ont montré que la réponse d'une chaîne de détection n'est pas linéaire et que la dégradation du spectre de référence afin de correspondre aux spécificités du détecteur (résolution spectrale) ne peut être uniquement basée sur une moyenne spectrale.

De ce fait, l'INERIS demandera officiellement, lors de la prochaine réunion prévue le 23 mai 2003 en Allemagne, qu'il soit démontré qu'en matière de calibrage d'instruments, l'utilisation d'un spectre de référence est une « méthode équivalente » à la méthode de référence qui se fonde sur l'utilisation d'un gaz de référence.

Enfin, l'INERIS devrait également demander officiellement lors de cette prochaine réunion, qu'il soit notifié dans les prochaines résolutions du GT qu'un projet de norme DOAS se mette en place, en parallèle du projet de norme FTIR. En effet, de nombreux points du projet de norme FTIR, pourraient être utilisés dans le cadre norme DOAS.

3.5 HAP (CEN TC 264 WG 21)

Cette partie est aussi présentée dans le rapport HAP.

3.5.1 La directive-fille européenne relative aux HAP

Il s'agit de la directive relative à l'arsenic, au cadmium, au mercure, au nickel, et aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (Benzo(a)pyrène) dans l'air ambiant.

Une deuxième version a été envoyée aux Pays membres courant octobre 2002. Dans cette version les valeurs limites ont été remplacées par des valeurs cibles pour les 4 polluants. Les objectifs à long terme ont également disparu.

Valeur cible : un niveau fixé dans le but d'éviter davantage à long terme des effets nocifs sur la santé humaine et/ou l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans la mesure du possible sur une période donnée.

Valeur limite : un niveau fixé sur la base des connaissances scientifiques, dans le but d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine et/ou l'environnement dans son ensemble, à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser une fois atteint.

Le projet prévoit aussi que désormais ces valeurs cibles seront immédiatement applicables, ce qui veut dire que le principe de progressivité mis en place pour les valeurs limites dans le projet précédent a disparu.

Il a été demandé à l'INERIS ainsi qu'à d'autres organismes, de fournir des éléments afin de permettre au MEDD de préparer une réponse à adresser à la Commission européenne. Nous avons adressé au MEDD une note de synthèse (ref : INERIS-DRC-02-39268-AIRE n° 629/Ele) en date du 4 novembre 2002. Dans ce document, présenté en annexe, nous avons rappelé le démarrage de la phase pilote HAP et nous avons donné quelques résultats sur les concentrations moyennes rencontrées sur les différents sites.

Nous avons appuyé l'initiative du MEDD de maintenir le principe de progressivité dans l'application de ces valeurs cibles et nous lui avons fait part de notre souci concernant la périodicité avec laquelle les HAP supplémentaires devraient être mesurés (article 7, point 1, page 27). Ce point nous paraît flou et ambigu et mériterait une meilleure définition de la procédure à suivre qui permettrait un meilleur suivi, une harmonisation au niveau de tous les pays membres et ne laisserait pas la porte ouverte aux interprétations « libres ».

3.5.2 Le groupe CEN TC 264 WG 21

Le groupe d'experts est dirigé par M. Niessner (Allemagne) et M. Eickel (Allemagne) assure le secrétariat. Les pays représentés sont : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Norvège, Royaume Uni, Pays Bas et Suède. Il y a aussi un représentant du JRC d'Ispra. La représentation française est assurée par l'INERIS.

L'objectif de ce groupe de travail est de proposer une méthode de prélèvement et d'analyse pour le B(a)P afin de répondre aux exigences de la future directive fille européenne relative à : As, Cd, Hg, Ni et aux HAP.

Deux réunions ont eu lieu en 2002, la première à Madrid les 18 et 19 avril et la deuxième les 16 et 17 septembre au JRC à Ispra. Les comptes-rendus de ces réunions sont présentés en annexe.

Une campagne d'intercomparaison des méthodes d'extraction et d'analyse utilisées dans différents laboratoires a eu lieu en mai et juin. L'INERIS a participé à cette campagne.

Différentes combinaisons de méthodes d'extraction et d'analyse ont été testées. Dans le tableau suivant sont présentés les pays participants ainsi que les différentes techniques utilisées.

Méthode d'extraction	Solvant d'extraction	Pays (méthode d'analyse)
ASE	Dichlorométhane	France (HPLC/fluor)
	Toluène	France (HPLC/fluor), Pays Bas (HPLC/fluor), UK (GC/MS)
Micro-ondes	Dichlorométhane	Espagne (GC/MS)
	Toluène	Espagne (GC/MS)
Reflux	Dichlorométhane	Allemagne (HPLC/fluor)
	Toluène	Allemagne (HPLC/fluor)
Soxhlet	Dichlorométhane	Allemagne (HPLC/fluor), Espagne (GC/MS)
	Toluène	Allemagne (HPLC/fluor), Autriche (GC/MS), Pays Bas (HPLC/fluor), UK (GC/MS)
Ultrasons	Dichlorométhane	Italie (GC/FID)
	Toluène	Italie (GC/FID), Autriche (GC/MS)

Tableau 1 : Pays participants et méthodes analytiques correspondantes pour l'inter comparaison laboratoires du groupe CEN HAP

Des échantillons liquides et solides ont été envoyés aux laboratoires participants. Les échantillons liquides ont été préparés par les Allemands (Dr. Creutzmacher, UMEG), et les échantillons solides par les Anglais (P. Coleman, AEA Technology).

- *Echantillons liquides* :
 - une solution étalon
 - un extrait d'un prélèvement réel

Echantillons préparés dans l'acétonitrile pour les laboratoires utilisant la HPLC, et dans du toluène pour ceux utilisant la CG.

- *Echantillons solides* :
 - des particules de référence
 - des morceaux d'un filtre après un prélèvement réel

Différents modèles statistiques ont été utilisés pour le traitement des données. Les données concernant les particules de référence ont été traitées d'après la norme ISO 5725. La combinaison des méthodes d'extraction et l'utilisation des différents solvants, a été effectuée par laboratoire, avec un t-test. Les différentes techniques d'extraction ont été comparées entre les différents laboratoires utilisant un E-test.

Les résultats n'ont pas encore été traités complètement (surtout pour ce qui concerne les morceaux des filtres) mais ils ne montrent pas de différences significatives entre les différentes méthodes d'extraction.

Dans le tableau suivant sont présentés les écarts-types obtenus lors de cette campagne d'inter-comparaison.

	Ecart-type Inter laboratoire	Ecart-type de reproductibilité
Etalon liquide	3.8 %	4.6 %
Extrait	6.1 %	7.3 %
Particules de référence	5.4 %	6.9 %

Tableau 2 : *Ecarts-types obtenus lors de la campagne d'inter-comparaison du CEN WG 21*

En ce qui concerne les essais sur le terrain ils se dérouleront en 2003 et concerneront, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la France, la Grande Bretagne et les Pays Bas.

Les appareils de prélèvement qui seront utilisés ainsi que la méthodologie n'ont pas encore été choisis, mais il s'agit d'un point de désaccord entre les différents pays. Il a néanmoins été décidé de prendre en compte les normes CEN 12341, concernant les PM10, ainsi que les normes ISO DIS 16362 et 12884 concernant les HAP dans l'air ambiant.

Une réunion aura lieu en janvier 2003 au JRC à Ispra pour discuter de ce dernier point.

3.6 CERTIFICATION (CEN TC 264 WG 22)

Cette partie est également présentée, pour mémoire, dans le rapport « Intercomparaisons inter-stations, Certification ».

Le groupe de travail CEN TC 264 WG 22 a pour objectif de poser les bases d'un futur système européen de certification des analyseurs qui sont mis en œuvre pour la mesure de la qualité de l'air et des effluents gazeux.

Plus précisément, il s'agit de fixer les exigences minimales concernant :

- les performances métrologiques des analyseurs,
- les conditions (modes opératoires etc) dans lesquelles ces performances doivent être vérifiées,
- la qualification de l'organisme en charge de la réalisation des essais (assurance qualité, indépendance),
- les moyens mis en œuvre par les constructeurs pour maîtriser la production et garantir que les matériels commercialisés sont conformes au modèle testé,
- l'organisme en charge de la gestion et du suivi des dossiers (représentativité, indépendance).

Le GT a commencé ses travaux en 2001, et la première réunion avait semblé très constructive. En particulier, les représentants du Royaume Uni et de l'Allemagne (c'est à dire des deux Etats membres qui disposent de systèmes opérationnels et délivrent des 'type approval') semblaient montrer une volonté d'harmonisation rapide des exigences techniques. Il avait été admis par ailleurs que :

- la nature juridique des organismes délivrant dans chaque Etat le certificat ou l'agrément importait peu.
- l'essentiel, pour les constructeurs comme pour les utilisateurs, était d'arriver à une reconnaissance mutuelle des résultats obtenus, pourvu que les exigences minimales définies par le GT soient respectées

Par ailleurs la priorité était accordée de facto à la mesure des émissions, domaine dans lequel les Britanniques et les Allemands ont le plus de recul, et où des efforts d'harmonisation importants ont déjà été entrepris en vue d'une reconnaissance mutuelle. Pour ce qui concerne la mesure de la qualité de l'air ambiant, il a été convenu de reprendre les exigences telles qu'elles sont définies par le WG 12 dans les projets de normes presque finalisés.

Le GT s'est réuni les 25-26 avril et 24-25 octobre 2002, et les deux réunions ont été marquées par une opposition quasi systématique de la délégation allemande à toute suggestion de modification des exigences en vigueur en Allemagne (il semble que toute modification devrait faire l'objet d'un décret ou arrêté, et serait de ce fait très lourde à gérer ?). Ceci a très fortement freiné le GT, qui n'a pris aucune décision marquante au cours de ces réunions, d'autant que l'animateur britannique actuel J.Tipping (Environment Agency) doit prochainement être remplacé par S. Newstead (EA également).

Au plan français, une réunion du groupe « Certification / Qualité de l'air » s'est tenue le 25 mars 2002 à l'AFNOR. Outre un point sur l'avancement des travaux CEN, ont été abordées les questions de la valorisation des travaux passés (évaluation INERIS), la définition de la position française et la mise en place d'un système français transitoire,

3.7 ASSOCIATION DES LABORATOIRES DE REFERENCE AQUILA.

AQUILA regroupe les 'laboratoires européens de référence dans le domaine de la qualité de l'air.

AQUILA a été créée à l'instigation du JRC Ispra, et tire sa légitimité de la directive 96/62/CE du 27/09/96 qui prévoit dans son article 3 que chaque Etat membre désigne les organismes chargés de la mise en œuvre de la directive ; le LCSQA a été nommé à ce titre par le MEDD.

On retrouve dans les membres, outre l'INERIS, le LNE et l'EMD, des labos comme le NERI, IVL, RIVM, NPL, AEA, LUA etc...

Comme indiqué dans le Memorandum of understanding (document non encore finalisé) qui devrait régir le fonctionnement d'AQUILA, les objectifs sont :

- fournir des avis d'expert en matière de stratégie de mesure,
- promouvoir l'harmonisation des modalités de mesure en Europe,
- coordonner les activités QA/QC et validation de mesure,
- s'impliquer dans la normalisation,
- développer une R et D en commun,
- organiser des formations, workshops etc...,
- favoriser les échanges entre la Commission et les réseaux de mesure (plans national et régional).

Pour ce qui concerne l'animation, il est convenu que le JCR d'Ispra (Annette Borowiak) fournit le secrétariat, et que le président change tous les ans.

A la réunion des 6 et 7 juin 2002, Peter Woods (NPL) et Marina Froehlich (UBA Autriche) ont été élus président et vice-présidente. Les échanges ont montré par ailleurs que l'on pouvait espérer développer beaucoup l'information mutuelle sur les travaux en cours, l'expérience montrant qu'il y a des travaux simultanés sur de nombreux sujets.

ANNEXES

Annexe 1 : Comptes rendus des réunions du groupe CEN TC/WG 12
Méthode de mesurage pour la détermination de la concentration en
dioxyde d'azote et monoxyde d'azote par chimiluminescence

- Paris : 19-22/02/02
- Lyon : 28-30/05/02

Annexe 2 : Compte rendu de réunion du groupe CEN TC/WG 13
Méthodes de référence pour la détermination du benzène par
chromatographie dans l'air ambiant

- Ispra : 13-14/06/02

Annexe 3 : Note de synthèse adressée au MEDD, concernant l'application de la
Directive européenne sur les HAP

Annexe 4 : Comptes rendus des réunions du groupe CEN TC/WG 21
Ambient air – Measurement method for Benz(a)pyren

- Madrid : 18-19/09/02
- Ispra : 16-17/09/02

ANNEXE 1

(7 pages)

Comptes rendus des réunions du groupe CEN TC 264/WG 12

**« Méthode de mesurage pour la détermination de la concentration en dioxyde d'azote
et monoxyde d'azote par chimiluminescence »**

- Paris : 19-22/02/02
- Lyon : 28-30/05/02

**RELEVÉ DE DECISIONS
CEN/TC 264 "QUALITE DE L'AIR"**

Groupe de travail	12	titre	SO2; NO/NO2; CO; O3
--------------------------	-----------	--------------	----------------------------

Réunion des 19-22 février 2002 à Paris France

Thème	Documents de référence	date
Méthode de mesurage pour la détermination de la concentration en dioxyde d'azote et monoxyde d'azote par chimiluminescence	Projet de norme prEN14211: N207	2001-05-24
	Date limite de l'enquête	2001-11-24
Méthode de mesure pour la détermination du SO2 par fluorescence U.V.	Projet de norme prEN14212: N206	2001-05-24
	Date limite de l'enquête	2001-11-24

SECRETARIAT	Nom: Frank Kortstee	Société: NEN
	Adresse: Postbus 5059 2600 GB DELFT (NL)	
	Tel: +31 15 2 690 390	
E-mail	"frank.kortstee@nen.nl"	

ANIMATEUR	Ente Sneek	Société KEMA(NL)
	Adresse:	KEMA PO box 9035
	Tel:	ARNHEM (NL)
E-mail:		

PARTICIPATION

Expert rapporteur	Yves GODET ET Hervé PERNIN
Experts	Marciek LEWANDOWSKI agence de l'Environnement (UK) Florabela DIAS IPQ P Kevin SAUNDERS KERIS Ltd U.K. (consultant indépendant) Axel EGELOV MEE (DK) Annette Borowiac JRC ERLAP (I) J.H. VISSER OMEGAM Jari WALDEN (FMI) FI Brigitte BUCHMANN EMPA Suisse Marina FROELICH F.E.A. Autriche Verner RUDOLF BWL (D) Peter WOODS NPL UK Leif Marsten NILU N Norbert OFFNERT DIN D Guinnar NIQUIST ITM/SU S Hern PLAIF? UBA D Hervé PERNIN ADEME F OLIVIER LEBIHAN INERIS F

PROCHAINE REUNION

Dates	Lieu
et 29 et 30 mai 2002	AFNOR Lyon

Faits marquants/ Décisions/ Commentaires

Le premier jour du GT12 à été consacré à la visite du LNE et du réseau Airparif.

Nous remercions Gilles Hervouet, Tatiana Macé, Hélène Marfaing excusée, Christophe Ampe pour leur accueil et les échanges techniques avec les 6 experts européens (Finlande, Allemagne, Norvège, Portugal, Royaume Uni, Autriche), concernant les conditions opérationnelles et l'application des normes notamment les contrôles périodiques en station, la linéarité, le problème des filtres etc....

Les 3 jours suivants ont été nécessaires pour dépouiller les deux séries de commentaires d'enquêtes (66 pages chacune) : N206 et N207

Les principales remarques venaient du B.S.I, du DIN, de l'O.N. et de l'AFNOR, lesquels avaient voté « non » aux projets.

8 autres pays avaient voté « oui » avec commentaires.

Le calendrier des prochaines réunions et actions sont les suivantes:

- Mise en place d'un sous-groupe de travail pour l'application et la validation des incertitudes selon la norme 14956
- Mai 2002 réunion à l'AFNOR à Lyon
- Enquête sur les 4 normes compte tenu des modifications
- Mise en forme, traductions et enquêtes
- Dépouillement de l'enquête en septembre 2003

Décisions spécifiques aux documents prEN 14211 (NOx) et prEN 14212 (SO2)

Les points essentiels qui ont été discutés et négociés sont les suivants:

- Longues discussions sur l'accréditation selon la norme ISO17025 pour les opérateurs et les organismes. En conclusion, le "Steering group" devra faire l'interprétation de la Directive concernant ce sujet. C'est une remarque plus d'ordre politique que technique.
- Concernant la norme ISO 9169 notre demande n'a pas été acceptée puisque cette norme n'est pas encore disponible.
- Les exigences pour l'approbation de type sont renvoyées au GT22 (certification)
- Sites industriels (longues discussions). La norme est destinée à l'air ambiant selon la gamme donnée par la directive. Les normes comprendront une note informative

dans le domaine d'application, précisant que les méthodes peuvent être utilisées en dehors des gammes prescrites.

- Paragraphe 5.4 de la norme renvoyée en 8.6 (filtres à particules)
- Paragraphe 7.2 : le critère de linéarité est de 5% de la valeur mesurée au lieu de 1%
- la différence entre le temps de montée et le temps de descente reste mais le critère de 5% de la différence est maintenant à 10%. Il y avait une unanimité pour dire que si cette différence existe l'intégration de l'analyseur est mauvaise. La France était isolée sur ce point. Ce critère est exclu pour l'ozone mais demeure pour le SO₂, le NO/NO₂, le CO.
- L'essai de dérive à long terme : priorité aux exigences demandées par les constructeurs pour une période au moins égale à 15 jours
- 7.4.13 : Nouveau paragraphe pour les essais d'approbation de type afin d'examiner la différence entre le port "entrée échantillon" et le port "gaz de calibrage".
- 7.2 : Pour l'essai de répétabilité sur site le niveau d'essai devra être supérieur à 10% de la valeur horaire limite >10% de 350µg/m³ et le calcul sera fait sur les moyennes horaires. (Reste à trouver ce site?).
- 7.4.2.1 concerne le fonctionnement des analyseurs avec ou sans le zéro automatique et le réglage du filtre Kalman : les essais "terrain" seront réalisés avec la même configuration que l'essai laboratoire.
- La demande de la France de ne pas réaliser les tests de moyennage a été refusée. Ce test est maintenu pour vérifier le bon fonctionnement des appareils en site de proximité où les variations sont très rapides.
- La linéarité pourra être faite au laboratoire au moins tous les ans, en Autriche cette dernière est faite tous les 3 mois. Le débat a été assez âpre. Ne faire cette linéarité qu'aux stations qui doivent répondre à la directive. (Aurait-on trop de stations en France?)
- En ce qui concerne le 8.6.2 la recommandation alternative à été obtenue :
 - soit le contrôle "check" en automatique avec action à partir de 5%,
 - soit un calibrage manuel toutes les 2 semaines.
- Le terme recommandation n'a pas la même signification pour tout le monde et demande à être expliqué.
- Les documents français sur les essais sur les filtres effectués par l'ASPA ont été distribués afin d'examiner le problème du filtre avec l'ozone.

Décisions spécifiques au document prEN 14211 (NOx)

- Le point 6.1 est accepté : la méthode est applicable sur les stations de proximité.
- 7.2 BSI demande un test supplémentaire d'interférence avec l'ozone
- 7.4.11 : Il y a lieu de disposer du NO₂ en concentration connue.
- Le test d'humidité sera fait à 80% au lieu de 90%.
- Le test de moyennage est impérativement demandé.
- 8.6.2 : L'efficacité du convertisseur sera vérifiée tous les 6 mois à 95% de la valeur limite.

Principaux documents discutés

- N203 Measurement method for the determination of carbon monoxide in ambient air by means of the non-dispersive infrared method
- PrEN 14211 et 14212 doc. AFNOR X43D N 243
- N207 commentaires pr 14211 NOx
- N205 Agenda
- N201 minutes
- N202 résolutions
- N176 Standard NOx
- N204 standard ozone
- N177 standard SO₂
- N206 commentaires sur Standard 14212 SO₂

**RELEVÉ DE DECISIONS
CEN/TC 264 "QUALITE DE L'AIR"**

Groupe de travail	12	titre	SO2; NO/NO2; CO; O3
--------------------------	-----------	--------------	----------------------------

Réunion des 28-30 mai 2002 à Lyon, France

Thème	Documents de référence	date
Méthode de mesurage pour la détermination de la concentration en dioxyde d'azote et monoxyde d'azote par chimiluminescence	Projet de norme prEN14211: N207	2001-05-24
	Date limite de l'enquête	2001-11-24
Méthode de mesure pour la détermination du SO2 par fluorescence U.V.	Projet de norme prEN14212: N206	2001-05-24
	Date limite de l'enquête	2001-11-24

SECRETARIAT	Nom: Frank Kortstee	Société: NEN
	Adresse: Postbus 5059 2600 GB DELFT (NL)	
	Tel: +31 15 2 690 390	
E-mail	"frank.kortstee@nen.nl"	

ANIMATEUR	Ente Sneek	Société KEMA(NL)
	Adresse:	KEMA PO box 9035
	Tel:	ARNHEM (NL)
E-mail:		

PARTICIPATION

Expert rapporteur	Yves Godet, Olivier Le Bihan et Hervé Pernin	
Experts	Marciek LEWANDOWSKI Florbela DIAS Kevin SAUNDERS Axel EGELOV J.H. VISSER Jari WALDEN Marina FROELICH Peter WOODS Leif Marsten Hervé PERNIN Olivier Le Bihan Yves Godet	agence de l'Environnement UK IPQ P KERIS Ltd U.K. (consultant indépendant) MEE DK OMEGAM NL FMI FI UBA Autriche NPL UK NILU N ADEME F INERIS F INERIS F

PROCHAINE REUNION

Date	Lieu
10-12 septembre 2003	IPQ, Portugal

Faits marquants/ Décisions/ Commentaires

Cette réunion a porté principalement sur deux axes :

- **Lors de la réunion précédente, les résultats de l'enquête avaient été examinés (prEN 14211 (NO_x) et prEN 14212 (SO₂)); les projets de normes ont été corrigés depuis en fonction des décisions prises (N 218, N 217). Lors de cette nouvelle réunion (Lyon), chaque partie a pu commenter ces nouveaux textes, ce qui a entraîné la clarification de plusieurs points .**
- **Présentation et discussion du travail réalisé par le sous-groupe « Project teams Performances uncertainty ».**

Le travail sur les incertitudes est d'une grande importance puisqu'il donne à l'utilisateur de la norme un protocole complet de calcul de l'incertitude, tant au niveau de l'évaluation des appareils, que de leur utilisation en station. Ce calcul d'incertitude porte sur l'ensemble des paramètres considérés, à savoir 17 paramètres déterminés en laboratoire, et 5 sur le terrain.

L'incertitude totale est issue de la somme quadratique d'incertitudes individuelles (GUM). Elle doit respecter la limite fixée par la Directive, soit 15% de la valeur limite horaire et annuelle.

Le calcul final dépend en grande partie des performances des analyseurs au laboratoire et sur le terrain, des conditions de l'utilisateur.

Cette exploitation de la norme ISO 14956 évite à l'utilisateur un travail d'interprétation délicat ; par ailleurs, cela permet d'uniformiser la mise en application de la norme.

Agenda concernant les documents prEN 14211 et prEN 14212

- **AGENDA N 227**
- **14th meeting of CEN/TC 264/WG 12 "NO₂, SO₂, O₃ and CO in ambient air"**
 - **Date: May 29 and 30, 2002**
 - **Place: France, Lyon, AFNOR**
 - **Starting: 09.00 a.m. on Wednesday 29st**
- **1. Opening of the meeting and adoption of the agenda N227**
 - **2. Roll call and assignment of exploitation rights**
 - **3. Appointment of the resolutions committee**
 - **4. Adoption of the minutes of the 14th meeting N214**
 - **· Action taken after the 14th meeting N215**
- **· Resolution 14th meeting N215**

- **5. Combined comments**
 - **· Combined comments SO₂ / Standard for CEN-enquiry N217/N177**
 - **· Combined comments NO_x / Standard for CEN-enquiry N218/N176**
 - **6. Discussion on uncertainty calculations for type approval and**
 - **rules for measurement uncertainty N219/N220/N221/N222**
 - **7. Discussion on draft standards**
 - **· Standard for CEN-enquiry SO₂ (draft 8) N223**
 - **· Standard for CEN-enquiry Nox (draft 8) N224**
 - **· Standard for CEN-enquiry O₃ (draft 7) N225**
 - **· Standard for CEN-enquiry CO (draft 7) N226**
 - **8. Documents provided for information --**
 - **9. Actions to be taken and time schedule**
 - **10. Date(s) and place(s) of next meeting(s)**
 - **11. Any other business**
 - **12. Approval of the resolutions**
 - **13. Closure of the meeting (30st at 15.00 h)S**
 - **début juillet 2002 : diffusion aux membres, par le secrétariat, de la version corrigée ;**
 - **juillet (clôture fin juillet) : remarques, modifications ;**
 - **fin août : diffusion version finale ;**
 - **septembre - octobre : traduction vers le français et l'allemand.**
 - **à suivre : enquête de 4 mois pour NO_x et SO₂ – 6 mois pour CO et O₃.**
- Décisions spécifiques aux documents prEN 14211 (NO_x) et prEN 14212 (SO₂)
- **clarification : une mesure indépendante est obtenue après un temps d'attente équivalent à quatre fois le temps de réponse de l'analyseur ; une mesure individuelle correspond à la moyenne de toutes les valeurs saisie durant un temps de réponse.**
 - une note à été ajoutée précisant que les normes peuvent être utilisées pour d'autres besoins que ceux relevant de la réglementation européennes, et que dans ce cas les exigences portant sur la gamme couverte et l'incertitude ne s'appliquent pas. Il s'agissait notamment de permettre l'utilisation des normes y compris sur des stations industrielles.

ANNEXE 2

(1 page)

Compte rendu de réunion du groupe CEN TC 264/WG 13

**« Méthodes de référence pour la détermination
du benzène par chromatographie dans l'air ambiant »**

- Ispra : 13-14/06/02

INERIS/LCPP

RELEVÉ DE DÉCISIONS
CEN/TC 264 "QUALITÉ DE L'AIR"

Groupe de travail	13	titre	CEN TC 264 WG 13
-------------------	----	-------	------------------

Réunion du 13 au 14/06/2002 à ISPRA JRC Italie

Thème	Documents de référence	date
Méthode de référence pour la détermination du benzène par chromatographie dans l'air ambiant.		
Partie N° 1 Echantillonnage pompé. Désorption thermique.	DSTC/264/WG13 N172	06/2002
Partie N°2 Echantillonnage pompé. Désorption par solvant.	DSTC/264/WG13 N173	06/2002
Partie N°3 Mesure automatique in situ.	DSTC/264/WG13 N174	06/2002
Partie N° 4 Echantillonnage diffusif. Désorption thermique.	DSTC/264/WG13 N175	06/2002
Partie N° 5 Echantillonnage diffusif. Désorption par solvant.	DSTC/264/WG13 N176	06/2002

SECRETARIAT	Nom: Charlotte Vincentz Fischer	Société: NEN
	Adresse: Kollegievej 6 DK 2920 CHARLOTTENLUND	
	Tel: +31 15 2 690 390	
E-mail	cvf@nen.nl	

ANIMATEUR	Henrik Skov	Société :
	Adresse:	BP 358
	Tel:	4000 Roskilde (DK)
		tél: +45 46 30 11 62
E-mail:	Hsk@dmu.dk	

PARTICIPANTS

Expert Animateur	Henrik Skov NERI@dmu.dk
Secrétaire	Charlotte Vincent Fischer Danish Standards Association cvf@ds.dk
Secrétaire	Mrs Birthe Svenningsen Danish Standards Association
Expert étranger absente	Laura Zaratina Fondazione Salvatore Maugeri lzaratin@fsmpd.it
Expert étranger absente	Ms Anneliese Medem Federal Environment Agency
Expert étranger	Dr Kevin J. SAUNDERS HERIS Ltd (UK)
Expert étranger	Dr Paul Quincey N.P.L. (UK)
Expert étranger	Dr. Th. L.Hafkenschied NML-VSL(NI)
Expert étranger	Dr. R.H. Brown Health and Safety Laboratory
Expert étranger	Mr Niels Haunso MILJO-KEMI (Dk)
Expert étranger	Mr Pascual Perez Ballesta European Commission Joint Research Centre ERLAP
Expert étranger	Françoise Gevskens VITO B
Expert étranger	Anne Lindskog IVL Sweden
Expert étranger	Mike Wright HSL UK
Expert étranger	Frank Hahne Germany
Expert étranger ??	Hans Linde Germany
Expert étranger	Hans Ulrich Pfeffer Germany
Constructeur	Paolo Sacco Italie
Experts Français	Norbert Gonzalez INERIS norbert.gonzalez-flesca@ineris.fr Yves Godet INERIS yves.godet@ineris.fr Véronique Eudes LCPP veronique.eudes@interieur.gouv.fr

PROCHAINE REUNION

Dates	Lieu
13-14 novembre 2002	NNI Delft Hollande
06 décembre 2002	DS Copenhague Danemark

ANNEXE 3

(6 pages)

**Note de synthèse adressée au MEDD, le 04/11/2002,
concernant l'application de la Directive européenne sur
les HAP**

(Réf. INERIS – DRC- 02-39268-AIRE – n°629-Ele)

CONCENTRATION DE B(A)P EN FRANCE

Depuis novembre 2001 neuf villes en France participent à la phase pilote national de surveillance des HAP qui est pilotée par l'ADEME avec le soutien technique de l'INERIS.

Chaque ville travaille en collaboration avec un laboratoire situé à proximité. Une campagne d'inter-comparaison entre tous les laboratoires a été effectuée afin d'étudier l'équivalence des méthodes analytiques utilisées.

Les résultats étant satisfaisants la phase pilote a démarré entre novembre 2001 et janvier 2002 selon les AASQA.

Les prélèvements sont effectués avec des appareils à haut débit (30m³/h) avec une tête PM 10 à raison d'un prélèvement de 24 heures hebdomadaire (tous les six jours : jours tournant).

Les AASQA participants, ainsi que les laboratoires et la description des sites de prélèvement sont présentés dans le tableau suivant :

AASQA	VILLE	SITES	LABORATOIRE
AIR COM	Caen	Trafic	Laboratoire départemental Frank Duncombe
AIRFOBEP	Fos (Port de Bouc)	Industriel	Université de Provence
AIRMARAIX	Marseille	Urbain	Université de Provence
AIRPARIF	Paris	Urbain (Les Halles) Industriel (Gennevilliers) Trafic (Auteuil)	Laboratoire d'hygiène de la ville de Paris
AREMA LM	Lille	Urbain (Marcq) Trafic (Pasteur)	Institut Pasteur de Lille
ASCOPARG	Grenoble	Trafic	CARSO
ATMO POITOU CHARENTES	La Rochelle	Urbain	Laboratoire départemental d'analyse de la Charente Maritime
COPARLY	Lyon	Urbain	CARSO
REMAPP	Le Havre	Industriel	Laboratoire municipal et régional d'analyse de Rouen

Dans les villes les plus grandes plusieurs sites de prélèvement ont été retenus.

Les HAP à mesurer ont été choisis en fonction de leur toxicité reconnue (HAP appartenant à la liste proposée par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) ou l'EPA (Américain), ainsi que de leur capacité à être des traceurs de sources et de la faisabilité de la mesure (disponibilités de méthodes analytiques).

La liste des HAP mesurés est la suivante :

HAP	3.7.1.1.1.1 ormule	Phase	Toxicité IARC ¹ /EPA	Sources principales ²	Indicateurs d'inventaires d'émission ³
Phénanthrène (PHE)	C ₁₄ H ₁₀	Gaz/particule	US-EPA	Diesel/ raffinerie pétrole	
Anthracène (ANT)	C ₁₄ H ₁₀	Gaz/particule	US-EPA	Raffinerie pétrole	
Fluoranthène (FL)	C ₁₆ H ₁₀	Gaz/particule	US-EPA	Chauffage domestique/diesel	Borneff
Pyrène (PY)	C ₁₆ H ₁₀	Gaz/particule	US-EPA	Chauffage domestique/diesel	
Benzo[a]anthracène (BaA)	C ₁₈ H ₁₂	particulaire	CIRC 2A/US-EPA	Chauffage domestique / fonderie	
Chrysène (CHR)	C ₁₈ H ₁₂	particulaire	US-EPA	Chauffage domestique/ incinérateur déchets	
Benzo[b]fluranthène (BbF)	C ₂₀ H ₁₂	particulaire	CIRC 2B/US-EPA	Fonderie	UNECE Borneff
Benzo[k]fluranthène (BkF)	C ₂₀ H ₁₂	particulaire	CIRC 2B/US-EPA		UNECE /Borneff
Benzo[a]pyrène (BaP)	C ₂₀ H ₁₂	particulaire	CIRC 2A/US-EPA	Essence / fonderie	UNECE /Borneff
Indeno[123,cd]pyrène (IP)	C ₂₂ H ₁₂	particulaire	CIRC 2B/US-EPA	Essence	UNECE /Borneff
Dibenzo[a,h]anthracène (DbahA)	C ₂₂ H ₁₄	particulaire	CIRC 2A/US-EPA		
Benzo[ghi]pérylène (BghiP)	C ₂₂ H ₁₂	particulaire	US-EPA	Essence	Borneff

(1) **Toxicité:** CIRC 2A : cancérogène probable pour l'homme ; CIRC 2B : cancérogène possible pour l'homme ;

(2) *Identification des sources d'HAP particulaires dans l'atmosphère urbaine. Masclat P, Nikolau K. et Mouvier G. in Physico-Chemical behaviour of atmospheric pollutant. Proceeding of the third European Symposium held in Varese, Italie 10-12 april 1984,616-626*

(3) *UNECE :HAP utilisés en tant qu'indicateurs d'inventaires d'émission dans le cadre du Protocole sur les polluants organiques persistants (POPs) de l'UNECE (United Nations Economic Commission for Europe).*

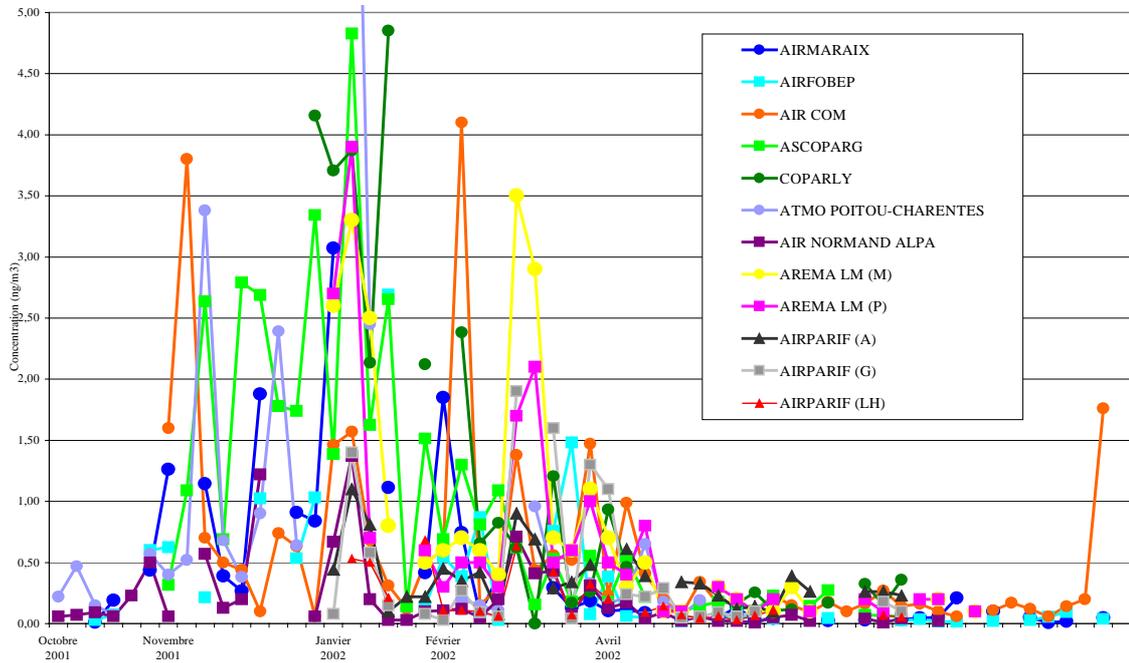
Borneff : HAP utilisés dans des compilations d'inventaires d'émission

Il s'agit de 12 composés se trouvant en phase gazeuse et particulaire. Les deux phases sont donc prélevées (sur mousse en polyuréthane et filtre en fibre de quartz), mais la répartition entre les phases n'est étudiée qu'à Lille et Marseille. Pour les autres villes une concentration totale (filtre + mousse) pour chaque HAP a seulement été demandée.

Les HAP les plus légers (Naphtalène, Acénaphtylène, Acénaphtène, Fluorène) n'ont pas été pris en compte, en raison de leur faible toxicité et des difficultés d'analyse mises en évidence (très faibles taux de récupération).

Cette phase pilote a été reconduite une année de plus afin de confirmer les différents profils été/hiver, ainsi que les concentrations rencontrées.

Dans le graphique suivant sont présentées les concentrations du **Benzo(a)Pyrene (ng/m³)** sur chaque site pour chaque jour de prélèvement.



Concentration du B(a)P en ng/m³ pour chaque prélèvement effectué (d'octobre 2001 à août 2002)

Les lignes entre les points ont été tracées seulement afin de permettre une meilleure visualisation des concentrations. Les trous représentent les jours où la mesure n'a pas pu être réalisée (problème technique ou analytique).

On observe très nettement la différence été /hiver pour tous les sites. Ceci est notamment dû à au chauffage domestique qui est une source importante de HAP en hiver.

Dans le tableau suivant sont présentées les concentrations **moyennes pour le B(a)P en ng/m³** sur chaque site et pour des différentes périodes de l'année.

On observe aussi que les concentrations moyennes sont plus élevées en hiver (moyenne d'octobre à février) qu'en été (moyenne de juin à août).

En ce qui concerne les valeurs de la moyenne qui se rapprocherait le plus d'une moyenne annuelle (moyenne d'octobre en août), on observe que la valeur limite préconisée dans la directive fille pour les HAP (1 ng/m³) est dépassée à Lyon et des valeurs proches sont rencontrées à Grenoble, Lille et La Rochelle.

	Mesures disponibles (du X/X/X au X/X/X)	Moyenne (octobre-février)	Moyenne (mars-mai)	Moyenne (juin-août)	Moyenne (octobre-août)
AIRMARAIX	18/10/01-16/08/02	0,88	0,11	0,06	0,43
AIRFOBEP	18/10/01-16/08/02	0,63	0,27	0,04	0,34
AIR COM	10/11/01-31/08/02	0,97	0,51	0,24	0,59
ASCOPARG	09/11/01-25/06/02	1,74	0,28	0,12	0,99
COPARLY	27/12/01-25/06/02	2,74	0,39	0,25	1,25
ATMO POITOU- CHARENTES	04/10/01-02/05/02	1,26	0,35		0,95
AIR NORMAND ALPA	04/10/01-13/07/02	0,28	0,16	0,03	0,21
AREMA LM (Marcq)	04/01/02-08/08/02	1,33	0,77	0,13	0,89
AREMA LM (Pasteur)	04/01/02-08/08/02	1,19	0,61	0,15	0,68
AIRPARIF (Auteuil)	02/01/02-25/06/02	0,42	0,38	0,25	0,38
AIRPARIF (Gennevilliers)	02/01/02-24/06/02	0,30	0,54	0,14	0,42
AIRPARIF (Les Halles)	08/01/02-24/06/02	0,29	0,17	0,06	0,20

Concentrations moyennes pour le B(a)P en ng/m³

ATTENTION

Cette moyenne ne représente pas la vraie moyenne annuelle et elle n'a pas été calculée sur la même période pour toutes les villes.

De plus, il s'agit des tous premiers résultats qui doivent encore être étudiés plus en détail et être confrontés aux valeurs d'autres polluants pour la même période. Ceci pourrait nous conduire à éliminer quelques points qui pourraient être considérés comme aberrants ou dus à un problème analytique.

Néanmoins ces premiers résultats peuvent donner une bonne indication des concentrations en B(a)P pour les périodes étudiés.

ANNEXE 4

(5 pages)

Comptes rendus des réunions du groupe CEN TC 264/WG 21

« Ambient air – Measurement method for Benz(a)pyren »

- Madrid : 18-19/09/2002

(INERIS-DRC-02-39268-AIRE n°385-Ele)

- Ispra : 16-17/09/2002

(INERIS-DRC-02-39255-AIRE n°699-Ele)

**RELEVÉ DE DECISIONS
CEN/TC 264 "qualité de l'air"**

Groupe de travail	21	Titre	HAP
--------------------------	----	--------------	-----

Réunion du 18 et 19 septembre 2002 à Madrid

PROGRAMME DE TRAVAIL

THÈME	Documents de référence	Date
Measurement method for PAH (B(a)P)		Avril 2002

Secrétariat	NOM : Karl Heinz EICKEL	Société : VDI Düsseldorf
	ADRESSE : Kommission Reinhaltung der Luft, (KRdL) im VDI und DIN, Normenausschuss, postfach 10 11 39, D-40002 DUSSELDORF	
E-mail	eickel@vdi.de	

Animateur	NOM : Reinhard. NIESSNER	Société : TU Munich
	ADRESSE : TU Munich, Institut für Wasserchemie und Chemische Balneologie, Marchioninstr. 17, 81377 MUNICH	
E-mail	r.niessner@ws.chemie.tu-muenchen.de	

PARTICIPATION

Rapporteur français	LEOZ-GARZIANDIA Eva	INERIS
Participants	BAKKER F.C.	Netherland
	BOMBOI-MINGARRO Teresa	Instituto de salud Carlos III
	BROWN Richard J.C.	NPL
	COLEMAN Peter	BSI
	CREUTZNACHER Harald	UMEG
	DULSON Wilfried	Koln
	GANS Oliver	UBAVIE
	GARCIA DOS SANTOS Saul	Instituto de salud Carlos III
	GLATKE Dieter	NRW LUA
	HAFKENSCHIED Theo	NMI
	HOUTZAGER Marc	TNO
	MENICHINI Edoardo	Instituto de sanita
	NIEBERGALL Knut	Leipzig
	PEREZ-BALLESTA Pascual	JRC
	SAUNDERS Kevin	NPL

PROCHAINES REUNIONS

DATE	LIEU
16 et 17 septembre 2003	ISPRA (Italie)

FAITS MARQUANTS/DECISIONS

Deuxième réunion du groupe WG 21 (résolution 281 du CEN/TC 264).

Le compte rendu de la réunion de Londres a été présenté et accepté par le groupe.

M. Dulson a fait un point sur l'avancement du groupe ISO/TC 146/SC 3/WG 17 (PAH). Les commentaires des pays ont été inclus dans le prochaine « draft » qui sera bientôt envoyé aux pays pour le vote.

Le secrétaire a informé le groupe de la réception du mandat de la Communauté Européenne au mois de février de cette année.

La discussion s'est ensuite orientée vers la campagne d'inter comparaison. Les échantillons solides et liquides ont été envoyés la veille de la réunion aux pays participants. Les filtres devront cependant être re-expédiés à Peter Coleman pour qu'ils soient re-distribués compte tenu des discussions au cours de la réunion.

Le calendrier de cette campagne est le suivant :

- Analyse des échantillons par les laboratoires participants : fin juin 2002
- Envoi des résultats à T. Hafkenscheid : mi-juillet 2002
- Analyse des résultats par T. Hafkenscheid : 31 août

Une étude sur l'homogénéité des filtres d'un DA-80 a été présentée par H. Creutzmacher. Est à noter, qu'une déviation standard inférieure à 5 % a été mise en évidence pour le B(a)P.

Les résultats brut d'une campagne menée en Allemagne sur une inter comparaison entre des appareils à faible et haut débit, et sur l'utilisation des différents solvants d'extraction ont aussi été présentés par K. Niebergall. Les conclusions de cette étude seront envoyées aux membres du groupe ultérieurement.

Edoardo Menichini a aussi présenté des résultats de comparaison entre des filtres en fibre de verre et fibre de quartz. Des tests supplémentaires seront réalisés au cours de la campagne de terrain.

Le programme de travail du groupe a ensuite été discuté et au cours de la réunion les résolutions suivantes ont été prises :

Résolution 1.

Les « draft » du plan de travail du WG 21 est accepté avec les modifications apportées au cours de la réunion.

Résolution 2.

Le WG décide de créer un « project team » regroupant tous les membres du WG.

**RELEVÉ DE DECISIONS
CEN/TC 264 "QUALITE DE L'AIR"**

Groupe de travail	21	Titre	HAP
--------------------------	----	--------------	-----

Réunion du 16 et 17 septembre 2002 à ISPRA

PROGRAMME DE TRAVAIL

THÈME	Documents de référence	Date
Measurement method for PAH (B(a)P)		Septembre 2002

Secrétariat	NOM : Karl Heinz EICKEL	Société : VDI Düsseldorf
	ADRESSE : Kommission Reinhaltung der Luft, (KRdL) im VDI und DIN, Normenausschuss, postfach 10 11 39, D-40002 DUSSELDORF	
E-mail	eickel@vdi.de	

Animateur	NOM : Reinhard. NIESSNER	Société : TU Munich
	ADRESSE : TU Munich, Institut für Wasserchemie und Chemische Balneologie, Marchioninstr. 17, 81377 MUNICH	
E-mail	r.niessner@ws.chemie.tu-muenchen.de	

PARTICIPATION

Rapporteur français	LEOZ-GARZIANDIA Eva	INERIS
Participants	BOMBOI-MINGARRO Teresa	Instituto de salud Carlos III
	BROWN Richard J.C.	NPL
	CONOLLY	AEA Technology
	CREUTZNACHER Harald	UMEG
	DULSON Wilfried	Koln
	GANS Oliver	UBAVIE
	HAFKENSCHIED Theo	NMI
	HOUTZAGER Marc	TNO
	MENICHINI Edoardo	Instituto de sanita
	NIEBERGALL Knut	Leipzig
	PEREZ-BALLESTA Pascual	JRC
	SAUNDERS Kevin	NPL

PROCHAINES REUNIONS

DATE	LIEU
13 janvier 2003	ISPRA (Italie)

FAITS MARQUANTS/DECISIONS

Très bon accueil du JRC.

Le compte rendu de la réunion de Madrid a été présenté et accepté par le groupe.

M. Dulson a fait un point sur l'avancement du groupe ISO/TC 146/SC 3/WG 17 (PAH). Le document a été soumis au vote. Après discussion, il a été décidé de prendre en compte la future norme ISO/DIS 16362 ainsi que la déjà existante ISO 12884, lors de la rédaction de la future norme Européenne.

La discussion s'est ensuite orientée vers la campagne d'inter comparaison labo. Compte tenu du retard dans l'envoi des échantillons, elle a démarré en retard et Theo Hafkenscheid n'a pas pu réaliser le traitement statistique complet (manquent les résultats de filtres). Néanmoins les premiers résultats montrent qu'il n'y a pas de différences significatives entre les différentes méthodes analytiques utilisées.

Ensuite, nous avons enchaîné par une discussion sur le financement du groupe. La discussion a été très vive entre le secrétaire et K. Saunders qui ne comprenait pas pourquoi sa prestation ainsi que celle de Theo Hafkenscheid n'allaient pas être payées, alors qu'elles le sont dans d'autres groupes. Il a donc été convenu que le secrétaire prépare un compte rendu sur les détails du financement du groupe 21 et qu'il soit présenté lors de la prochaine réunion.

La discussion sur la préparation des essais sur le terrain a ensuite démarré. Cette discussion a aussi été très vive... L'UMEG a présenté une étude réalisée chez eux avec un appareil de prélèvement de chez R&P, mettant en évidence la réactivité du B(a)P avec l'ozone, de ce fait, ils ont voulu rajouter dans la liste des appareils à comparer lors des essais de terrain, l'appareil bas volume de chez R&P muni d'un filtre à ozone. Une grosse discussion a tout de suite été engagée sur la pertinence scientifique de cette étude (financée par R&P, peu de données, parfois contradictoires...), de tester un appareil bas volume, d'étudier seulement un filtre à ozone et pas d'autres types de filtre pour les oxydes d'azote ou autres composés...

Finalement, il a été décidé que les pays participant à cette campagne se réunissent pour trouver une solution et faire un choix. Ce choix s'est porté sur les appareils PM 10 de chez ANDERSEN.

Une fois de plus, lorsque cette décision a été soumise au reste du groupe, une vive discussion a démarré.... Les Anglais ont dit être incapables de donner leur avis sans consulter d'autres collègues... Quelques Allemands n'étaient pas d'accord d'exclure l'appareil de chez R&P....

Il a donc été décidé de refaire une réunion en janvier pour préparer la campagne sur le terrain. Beaucoup des pays (Italie, France, Autriche, Pays Bas, JRC, Espagne) ont montré leur désaccord en disant qu'il était impossible de travailler dans des conditions pareilles...

Encore une fois la réunion est finie sous un air de déception.

Au cours de la réunion les résolutions suivantes ont été prises :

Résolution 1.

Les « draft » du plan de travail du WG 21 est accepté avec la demande de présenter un compte rendu sur les aspects financiers.

Résolution 2.

Le group 21 a décidé de prendre en compte les normes ISO/DIS 163362 et ISO 12884 dans la rédaction de la norme CEN.

Résolution 3.

Le groupe 21 a accepté le rapport provisoire sur la campagne d'intercomparasion labo, sous réserve de rajouter les résultats concernant les filtres. Les résultats complets pourront ainsi être pris en compte pour la préparation des essais sur le terrain

Résolution 4.

Le groupe a accepté le calendrier des campagnes de terrain avec comme début février 2003 si possible.

Résolution 5.

Un comité a été crée pour organiser les campagnes de terrain. Il est formé par le Dr. Creutzmacher (coordinateur), le Dr. Hafkenscheid et les représentants de chaque pays participant.

Résolution 6.

Il a été décidé que ce comité prépare un protocole de prélèvement et analyse pour la fin octobre, qui soit étudié par chaque participant avant la fin de l'année afin de pouvoir en discuter dans la réunion de janvier 2003 à ISPRA.

